

PENSIONS : LA FGTB NE DÉSinFORME PAS !

LA MAJORITÉ VA DEVOIR TRAVAILLER JUSQU'À 67 ANS

À partir de 2019, pour bénéficier d'une pension anticipée, il faudra avoir, pour les carrières longues, 60 ans et 44 ans de carrière ou 61 ans et 43 ans de carrière.

Avec l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans et la limitation des périodes assimilées pour le calcul de la pension (tel que le chômage, les RCC...), **bientôt plus personne ne pourra remplir les conditions d'âge et de carrière !**

VRAI

LE GOUVERNEMENT REND LES FINS DE CARRIÈRE PLUS DIFFICILES

Le ministre des Pensions a **supprimé le bonus pension !**

Le ministre de l'Emploi a relevé l'âge pour le **crédit-temps fin de carrière de 55 à 60 ans !**

Le ministre des Pensions a décidé que l'exception du crédit-temps prévue à 55 ans pour les carrières longues **sera moins prise en compte pour le calcul de la pension !**

VRAI

LE GOUVERNEMENT CIBLE LES FEMMES

En octroyant une augmentation de 0,7% aux pensionnés avec une carrière de 45 ans, alors que les femmes ont en moyenne une carrière de 36 ans, **le gouvernement exclut 90% des femmes de la mesure.**

Le ministre des Pensions veut augmenter la pension minimum mais **la rendre moins facilement accessible aux personnes qui ont travaillé à temps partiel.** C'est-à-dire les femmes ! **Une femme qui aurait travaillé 45 ans à 2/3 temps passera d'une pension de 1.169 € à 799 €...et ça, ça fait très mal !**

VRAI

LE GOUVERNEMENT MENT VRAI

Il avait promis que jamais il ne toucherait à la pension à 65 ans ! Il a porté la pension légale à 67 ans. Alors que l'âge moyen d'espérance de vie en bonne santé en Belgique est de 65 ans, et nettement moins pour les travailleurs les plus fragilisés !

Il dit s'engager à respecter la concertation sociale. Toutes les mesures pensions ont été prises contre l'avis des syndicats !

LE GOUVERNEMENT TOUCHE AU MONTANT DE LA PENSION

En limitant les périodes assimilées (périodes d'inactivité prises en compte pour le calcul de la pension), **le niveau de pension va diminuer !** Alors qu'1 pensionné sur 5 vit déjà sous le seuil de pauvreté.

Le gouvernement avait promis de compenser le saut d'index (474 millions d'économies sur le dos des pensionnés). **Les pensionnés n'en ont pas vu 1 cent !**

Le gouvernement avait promis une enveloppe de 50 millions pour compenser le Tax shift et l'augmentation de la TVA sur l'électricité. Finalement, **l'enveloppe a été réduite de moitié...** et n'a été octroyée qu'aux pensionnés avec 45 ans de carrière. **En excluant donc 89% des pensionnés (surtout des pensionnées) !**

Le gouvernement n'a pas adapté les tranches d'impôts pour les pensionnés. **Toute nouvelle augmentation de pension se traduira par un risque pour le pensionné de payer plus d'impôts !**

VRAI

LE GOUVERNEMENT S'ATTAQUE AUX SERVICES PUBLICS

En supprimant la prise en compte des années d'études dans le calcul des pensions (et dans les années de carrière), **les fonctionnaires statutaires vont voir leurs pensions chuter** et devront parfois travailler jusque + de 67 ans pour avoir une pension complète !

Même sanction en touchant aux tantièmes calculés pour la pension des fonctionnaires. Or, **le gouvernement vient de décider de les supprimer** pour financer la pénibilité !

Pour rappel, **les fonctionnaires statutaires n'ont pas de 13ème mois, pas de chèques repas, pas de pension du 2^{ème} pilier...** Mais reçoivent en contrepartie une pension un peu plus élevée (moyenne 1.599€) qui est en fait un salaire différé.

VRAI

LE GOUVERNEMENT EST ANTISOCIAL

Les « corrections sociales » pour les pensionnés, dont se vante le gouvernement, ne sont que **la liaison au bien-être déjà prévue par la loi et négociée tous les 2 ans par les interlocuteurs sociaux !**

VRAI